

**NE PAS
DISTRIBUER
AUX CANDIDATS**

0206-PRP

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

- **SECRETARIAT** •
- **COMPTABILITÉ** •

PRISE RAPIDE DE LA PAROLE

DOSSIER DICTEUR

SESSION 2002

**NE PAS
DISTRIBUER
AUX CANDIDATS**

0206-PRP

INSTRUCTIONS DESTINÉES AU SURVEILLANT CHARGÉ DE LA DICTÉE ET DE LA LECTURE

1. Prendre connaissance du dossier, se préparer à la dictée et à la lecture, pendant au moins **15 minutes**.
2. **Distribuer les copies** (modèle EN) et les feuilles de papier brouillon.
Autoriser uniquement l'utilisation de blocs sténo vierges.
Rappeler aux candidats qu'ils peuvent utiliser un dictionnaire de la langue française, un précis grammatical et la brochure "Guide pédagogique pour l'écriture et la disposition des documents avec les outils de bureautique", mais que le prêt de ces documents entre les candidats n'est pas toléré.
3. Annoncer aux candidats qu'il sera procédé à une dictée d'essai lue à vitesse progressive.
4. **Procéder à la dictée d'essai** fournie avec le sujet, en faisant porter les efforts sur la prononciation, sans s'attacher à un décompte rigoureux de la vitesse.
5. Demander aux candidats de mettre de côté les feuilles utilisées pour la dictée d'essai.
6. **Distribuer la partie du sujet** à remettre aux candidats et accorder **5 minutes** pour l'examiner.
7. **Procéder à la dictée du texte**.
8. Après un repos d'une minute, **procéder à la lecture des directives et à la dictée du message**.
9. **Collecter les copies 30 minutes après** la fin dictée du message.

**NE PAS
DISTRIBUER
AUX CANDIDATS**

0206-PRP

DÉCOMPTE DU TEMPS

1.	Dictée d'un texte d'essai à vitesse variable	2 minutes
2.	Distribution de la partie du sujet à remettre aux candidats Temps de lecture	5 minutes
3.	Dictée du texte à 80 mots par minute	2 minutes
4.	Temps de repos après la dictée	1 minute
5.	Lecture des directives et dictée du message	2 minutes 30
6.	Temps accordé pour la transcription du texte et la mise au point de l'imprimé	30 minutes

**NE PAS
DISTRIBUER
AUX CANDIDATS**

0206-PRP

TEXTE D'ESSAI

À dicter à la vitesse progressive de 70 à 80 mots par minute

HORS DÉCOMPTE

UNE CYBER-SIGNATURE POUR UNE "NET ÉCONOMIE"

PREMIÈRE MINUTE

Une loi du 13 mars 2000 vient de franchir un pas important dans l'ère du numérique, d'une part, en reconnaissant la validité juridique de l'écrit numérique au même titre que le document papier, d'autre part en consacrant la signature électronique. L'adaptation du cadre réglementaire aux évolutions technologiques et enjeux inhérents au développement du commerce électronique constitue

DEUXIÈME MINUTE

une véritable avancée du droit français de la preuve, marqué jusqu'alors par la prééminence de l'écrit papier à ti

tre de validité et de preuve, ainsi que par la dépréciation de document électroniques, faute de stabilité et de fidélité du support dans le temps. Cette hiérarchie est désormais révolue avec le nouvel article mille trois cent sei

ze du Code Civil... La reconnaissance explicite de la valeur juridique du document électronique est intro

Hors décompte :

duite plus spécifiquement aux articles 1316-1 et 1316-3.

Source (à ne pas dicter) :

Extrait de "Valeurs mutualistes" – Juillet 2000

**NE PAS
DISTRIBUER
AUX CANDIDATS**

0206-PRP

TEXTE À DICTER

À la vitesse de 80 mots par minute pendant 2 minutes

- ↳ Écrire le titre en intégralité au tableau
- ↳ Informer les candidats que le texte se présente sous forme d'énumérations

HORS DÉCOMPTE

INTERNET : CONSEILS TRÈS "NET"

PREMIÈRE MINUTE

Bien choisir son *offre d'accès à Internet* : les fournisseurs d'accès sont nombreux. Mieux vaut opter pour une offre forfaitaire qui com

prend l'abonnement et les communications. *Préparer son courrier au préalable* : pour éviter d'alourdir sa facture télé

phonique ou de gaspiller son crédit de temps, il est préférable de saisir son courrier sur son logiciel de messagerie a

vant de se connecter. *Trouver l'information* : Il existe des logiciels appelés agents intelligents qui facilitent la tâ

DEUXIÈME MINUTE

che de l'internaute. *Permettre l'accès aux plus jeunes* : pour sélectionner le contenu des sites consultables par les enfants, il

existe un logiciel de filtrage. *Éviter de télécharger* des fichiers sur son disque dur lorsqu'on ne peut pas identi

fier clairement l'émetteur. *S connecter aux meilleures heures* : l'accès est plus rapide de 8 heures à 12 heures, *Acheter*

sur la toile : avant de donner son numéro de carte bancaire, il est préférable de vérifier que le prestataire vous

HORS DÉCOMPTE

garantit que son site est sécurisé...

Source (à ne pas dicter)
Extrait du magazine "CAMIF"

INSTRUCTIONS DESTINÉES AU LECTEUR

La mise en page des directives à lire aux élèves et du message à dicter (décompte, interlignes, informations importantes en caractère gras) permet de matérialiser les différentes unités du texte et doit conduire à une lecture proche de la réalité professionnelle, l'objectif étant :

- de permettre au candidat une bonne compréhension,
- de faciliter une prise de notes sélective.

Les indications portées à droite du texte indiquent le cumul de temps tel qu'il doit apparaître sur le chronomètre du lecteur, avant que ce dernier procède à la lecture du bloc de texte suivant.

Dicter le numéro de licence de Monsieur DUFOY par deux chiffres, comme suit : 98 puis 22 puis 01 puis 38.

**ÉCRIRE AU TABLEAU : DUFOY
LAXOU**

DIRECTIVES À LIRE AUX CANDIDATS EN 30 SECONDES ENVIRON

Nous sommes le (date de l'épreuve).

Vous apportez votre concours à une association sportive.

L'une de vos activités consiste à gérer les messages laissés sur répondeur-enregistreur en dehors des heures de permanence.

À cet effet, vous disposez du bulletin d'inscription joint.

MESSAGE À DICTER

Bonjour ! Je suis Monsieur Alexandre DUFOY. J'ai bien reçu votre documentation et je vous en remercie. Je 15 s

souhaite donc m'inscrire à la course cycliste prévue le dimanche 21 juillet 2002. Voici mon adresse : 30 s

8 rue de la paix 54520 LAXOU. Je suis né en 1965. Je fais partie de l'équipe 45 s

"LA PETITE REINE". J'appartiens à la fédération française de cyclisme et mon numéro de licence est 98 1 min

220138. Je vous envoie par courrier, dès aujourd'hui, un chèque d'un montant de 18,32 euros 1 min 15 s

en règlement des frais de participation ainsi que la photocopie de ma licence. Je participerai au repas du vingt- 1 min 30 s

deux au soir, avec mon épouse et mes deux enfants âgés de 8 ans et 13 ans. Pour tout renseignement complémentaire, vous pou 1 min 45 s

vez me joindre au 03.83.27.44.65. Merci d'enregistrer mon inscription. Au re 2 min

voir.

hor s décompte